



Gosselies, le 23 mars 2021

Madame, Monsieur, chers Parents, chers Elèves,

Vous aurez appris par la presse que les chiffres de contamination au Covid 19 ne sont pas bons. A la demande du Premier Ministre, les trois Ministres de l'Éducation du pays ont ainsi présenté, en concertation avec les experts sanitaires, un plan permettant d'assurer une meilleure maîtrise de la circulation du virus en milieu scolaire. Les décisions prises dans ce cadre s'inscrivent dans le double objectif de :

- tout faire pour maintenir l'activité scolaire dans les écoles qui ne rencontrent pas de problèmes liés à des cas COVID tout en y renforçant la sécurité ;
- mais agir plus vite et plus fort face aux débuts de clusters.

Ainsi, voici les nouveaux éléments :

- les ministres de l'enseignement et le monde de l'école réaffirment que protéger les **membres des personnels de l'enseignement**, notamment à travers la **vaccination**, doit être une **priorité** en soi vu le caractère essentiel de leurs missions et la nature de leurs activités.

- **si la commune** sur laquelle notre école se situe doit faire l'objet d'une **surveillance renforcée** en vertu de sa situation épidémiologique, les services du **PSE** (médecine scolaire) pourront décider que dès qu'un cas positif apparaît dans une classe, celle-ci sera fermée jusqu'aux vacances de Printemps (Pâques), les élèves seront mis en quarantaine et devront se faire tester selon les protocoles en vigueur.

- nous rappelons l'importance de **se conformer scrupuleusement aux consignes sanitaires** : port du masque, distances maximales, désinfection des mains, **aération des locaux**.

- nous rappelons aux parents **l'obligation de garder les enfants malades à la maison** sauf avis favorable du médecin pour le maintien en collectivité et de les faire tester quand cela est requis selon les protocoles en vigueur. Il est également rappelé que lorsqu'un élève est testé positif, les cohabitants sont considérés comme des contacts à haut risque et doivent être mis en **quarantaine et testés conformément aux protocoles en vigueur**.

- **les activités extra-muros d'un jour sont à nouveau interdites** sauf si elles se déroulent en extérieur. Les mélanges de groupes-classes continueront à être strictement évités.

- les cantines doivent rester être fermées et **les élèves doivent manger en classe ou à l'extérieur**.

- seuls les tiers indispensables au bon fonctionnement de l'école et au déroulement de ses activités sont admis en son sein. Nous demandons donc aux **parents** sauf urgence de **ne pas se présenter au Collège** mais de prendre contact par téléphone ou par mail.

- les interactions en présentiel entre membres du personnel seront limitées au maximum.

En outre, on nous prie de vous signaler le fait que les transports en commun restent un lieu de contact important, particulièrement aux heures de pointes et de vous demander, si l'offre locale de transports n'a pas pu être adaptée, d'envisager toutes les éventuelles alternatives possibles pour se rendre à l'école.

Nous restons convaincus du fait que l'école doit prendre sa part dans l'effort collectif de lutte contre le virus, dans un juste équilibre entre le droit à l'éducation et la sécurité collective. Vous y participez toutes et tous depuis plus d'un an.

Nous vous remercions pour votre soutien et votre confiance et espérons que ces mesures permettront de 'tenir' jusqu'aux vacances de Pâques et d'entrevoir un retour en présentiel à 100% pour tous après celles-ci.

B.FOUCART

Directrice Adjointe

V.BIESIAGA

Directrice